

PC04

NOTICE ARCHITECTURALE

Réfection des installations de chauffage/rafraichissement du bâtiment Agrobiotech

400 Route des Chappes
06410, BIOT

Maître d'Ouvrage : **INRAE**
228, Route de l'aérodrome
CS 40509
84914 AVIGNON CEDEX 9



SARL MAZZARESE ARCHITECTES

Inscrit au tableau de l'ordre des architectes PACA sous le n°proS02121

80, route des Lucioles
Les Espaces de Sophia
06560 SOPHIA ANTIPOLIS
agence@mazzarese.fr
Tél : 04.93.34.30.79

Numéro d'indice	Phase	Objet	Rédacteur	Date
A	PC	Création Document	CL	17/04/2026

SOMMAIRE

1.	<i>DESCRIPTION DU SITE – PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL</i>	3
1.01	Situation du projet	3
1.02	État initial du terrain et ses abords	4
1.03	Contexte réglementaire	4
1.03.1	Plan de Prévention du Risque d'inondation	4
1.03.2	Plan de Prévention du Risque de Feux de Forêt	5
1.03.3	PLU	5
2.	<i>PRESENTATION DU PROJET</i>	6

1. DESCRIPTION DU SITE – PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL

1.01 Situation du projet

La présente demande de permis de construire porte sur la réfection des installations de chauffage/rafraichissement du bâtiment Agrobiotech

Le projet se situe au 400 Route des Chappes, 06410, Biot.

La surface totale d'assiette du terrain affectée à la présente opération s'élève 57 483 m² section cadastrale 000 AE 26, 000 AE 35, 000 AE 319, 000 AE 338 & 000 AE 339

La conception architecturale répond au programme, aux règles d'urbanisme et de la construction, et enfin à l'intégration du projet dans son environnement.



Figure 01. Plan de situation

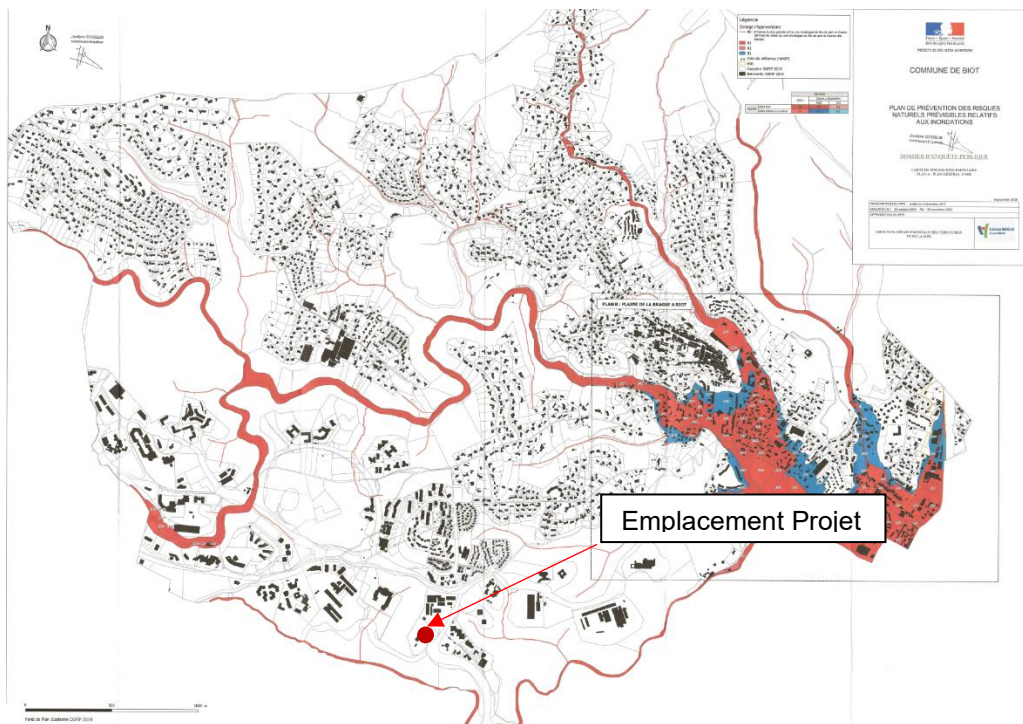
1.02 État initial du terrain et ses abords

Le terrain se localise au Sud de la commune de Biot, au sein de la communauté d'agglomération Sophia-Antipolis. Il est situé le long de la route des chappes. Le terrain se compose de plusieurs bâtiments destinés à l'enseignement supérieur. Deux accès véhicule desservent le terrain. Un premier accès se fait depuis le rond-point au sud du terrain, l'autre se réalise plus au nord, le long de la route des chappes. Ce second accès est beaucoup moins fréquenté.

La topographie du terrain est marquée par une pente montante du sud vers le Nord. Le terrain possède un point haut à environ 120 NGF et un point bas vers 98 NGF. Le terrain représentant 5,7 hectares, la déclivité du terrain varie en fonction des zones.

1.03 Contexte réglementaire

1.03.1 Plan de Prévention du Risque d'inondation



Le projet n'est pas concerné pas le risque d'inondation.

2. PRESENTATION DU PROJET

Le projet prévoit l'installation de dalle afin de supporter l'installation de nouveau équipement au sein de l'INRAE.

Ces équipements visent à moderniser et améliorer le centre de recherche.

L'emprise générale du site n'est pas modifié par ce projet.

Le projet prévoit ainsi trois zones différentes, allant d'une plateforme de 7x15 pour la plus grande à 8x4 pour la plus petite. Elles seront installées au plus proche du terrain afin de limiter au maximum tout mouvement de terre. Les équipements seront ajoutés sur les dalles.

